

MARIANNE D.

**Attaché du ministère de la défense
Ministère de la défense (Paris)**



Pouvez-vous décrire les principales MISSIONS que vous exercez dans le cadre de votre emploi actuel ?

Au sein du bureau de l'expertise générale et de la légistique, je participe à l'élaboration des projets de textes (lois, ordonnances, décrets, arrêtés, instructions, circulaires) intéressants le ministère de la défense dans le domaine du droit de l'armement principalement, mais aussi du droit aérien et du droit de l'urbanisme.

Outre les textes eux-mêmes, cela consiste à rédiger des notes administratives, des analyses juridiques, des études d'impact et à assister à de nombreuses réunions. Ce poste m'a permis de découvrir des domaines juridiques peu enseignés vers lesquels je ne me serai pas dirigée spontanément et pourtant très intéressants.

Pouvez-vous nous raconter votre PARCOURS d'études et vos expériences professionnelles depuis l'obtention de votre licence ?

J'ai poursuivi des études en droit international et européen jusqu'à l'obtention d'un DEA (Master 2 Recherche) en droits de l'homme et libertés publiques. J'ai effectué plusieurs stages et CDD avant de passer les concours de la fonction publique. J'ai obtenu le concours des IRA (Instituts Régionaux d'Administration) en 2010 et pris mes fonctions dans mon poste actuel en 2011.

Pouvez-vous nous indiquer ce que la LICENCE vous a apporté ?

La licence apporte les bases pour réussir la suite des études universitaires et l'accession à un Master 2.

La licence semble en revanche insuffisante de nos jours pour obtenir un emploi ou réussir un concours de niveau cadre.